

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DE BAIGNADES

Document à afficher sur le lieu de baignade

PLAN D'EAU INTERCOMMUNAL

Commune de LISSAC-SUR-COUZE

Résultats d'analyse des derniers prélèvements d'eau effectués sur la baignade le **29/07/2025**

Qualité physico-chimique	Résultats	Unités	Limite de qualité
TRANSPARENCE SECCHI	1,0	m	/
TEMPÉRATURE DE L'AIR	21,0	°C	/
TEMPÉRATURE DE L'EAU	23,1	°C	/
PH	8,1	unité pH	/

Qualité bactériologique	Résultats	Unités	Limite de qualité
ESCHERICHIA COLI / 100ML (MP)	30	n/(100mL)	1800
ENTÉROCOQUES /100ML (MP)	<15	n/(100mL)	660

Cyanobactéries planctoniques	Résultats	Unités	Limite de qualité
CYANOBACTÉRIES TOXINOGÈNES	0,000	mm3/L	1

CONCLUSION SANITAIRE

Eau de bonne qualité bactériologique pour la baignade.
Absence de cyanobactéries en capacité de libérer des toxines. La baignade peut être pratiquée sans restriction d'usage.
Le contrôle de routine (bimensuel) est maintenu.

Tulle, le 01/08/2025
 Pour la Directrice Régionale de la Direction Santé Environnement et politique Une Seule Santé,
 La Responsable de l'Unité de Corrèze

Mathilde RASSELET

Tout sur la qualité des eaux de baignade en France sur <http://baignades.sante.gouv.fr>

----- Ce bulletin d'analyse doit être obligatoirement affiché de manière visible sur les lieux de la baignade concernée, conformément à l'article D.1332-32 du Code de la Santé Publique. -----